

## QUIZ

### TESTEZ VOS INFORMATIONS SUR LE PROJET DE CITÉ SCOLAIRE SUR LES TERRES DE GONESSE



1. Comme tous les établissements scolaires, le projet est prévu en centre-ville.  
 Vrai       Faux
2. Le projet de Cité scolaire est destiné aux jeunes de Gonesse et des villes voisines.  
 Vrai       Faux
3. La croissance de la population de l'Est-95 justifie le besoin d'une Cité scolaire .  
 Vrai       Faux
4. Les terres agricoles du Triangle de Gonesse représentent un vide à combler.  
 Vrai       Faux
5. Le projet est bien connu des habitants car les él·ues ont organisé une large concertation.  
 Vrai       Faux
6. La réglementation actuelle sur le bruit interdit la construction de logements de fonction et d'un internat pour les jeunes sur le Triangle de Gonesse.  
 Vrai       Faux
7. Le projet de gare de la ligne 17 N sur le Triangle de Gonesse constitue un point d'accès privilégié pour les scolaires de l'Est du Val d'Oise.  
 Vrai       Faux
8. La Cité scolaire s'ouvre sur la ville, grâce à sa salle polyvalente, ses espaces de sports, sa boutique et ses restaurants.  
 Vrai       Faux
9. Les avions ne seront plus ni bruyants, ni polluants, dans un avenir proche, grâce aux progrès techniques.  
 Possible       Impossible
10. Le bruit de l'aéroport d'affaires du Bourget est négligeable, il n'y a que 170 vols/jour.  
 Vrai       Faux
11. L'État fait un gros effort financier pour ce projet de Cité scolaire  
 Vrai       Faux


**LES RÉPONSES ? ... au verso !**

1. **FAUX.** Le projet se situerait à 1,7 km des premières habitations et à 6 km du quartier de la Fauconnière, qui regroupe 28% de la population de Gonesse.
2. **NI VRAI, NI FAUX.** On n'en sait rien. C'est du ressort de l'Éducation Nationale, qui ne s'est jamais prononcée sur le sujet.
3. **VRAI.** C'est le principal argument pour justifier le projet, mais le **△ PROBLÈME** : la **localisation** à Gonesse est-elle prioritaire ? De 2013 à 2019, la population de Gonesse est passée de 26 075 habitants à 26 228 soit une augmentation de +153 personnes. À comparer aux chiffres de Villiers-le-Bel (+1228 habitants) ou de Sarcelles (+1915 habitants) aux mêmes dates. Par ailleurs, au cours de cette période, la population de 0-19 ans a perdu des habitants à Gonesse (-199), tandis qu'on enregistrait une augmentation à Sarcelles (+245) et à Villiers-le-Bel (+738).
4. **COMPLÈTEMENT FAUX.** Les terres agricoles du Triangle de Gonesse sont des terres très fertiles. Elles sont si profondes qu'elles ne réclament aucun arrosage. L'Île-de-France ne couvrant plus que 3% de ses besoins alimentaires, il est urgent de préserver ses meilleures terres en totalité.
5. **FAUX.** Il n'y a eu à ce jour aucune concertation publique, ce que réclament notre Collectif (CPTG) et les habitants du territoire signataires d'une pétition « Pour une concertation publique, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public ». Ils demandent que soit mise en place la même procédure que celle dont a bénéficié le projet de centre pénitentiaire du Val d'Oise.
6. **VRAI.** Le Triangle de Gonesse est en **zone C extérieure à la zone urbaine** et est localisé sous la trajectoire de la piste principale du Bourget. Les Plans d'Exposition au Bruit (PEB) de Roissy et du Bourget **interdisent** dans les parties non urbanisées **la construction de logements permanents, comme un internat**. La question des logements de fonction n'est pas traitée ☞
7. **VRAI.** C'est ce qui est indiqué dans le rapport voté le 17 novembre par le Conseil régional. Mais **△ PROBLÈME** : les gares de la ligne 17 desservent les villes de la Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, La Courneuve, Le Bourget, Villepinte) qui dépendent de l'académie de Créteil, alors que la Cité scolaire dépend de l'académie de Versailles. Les élèves du Val d'Oise utiliseraient donc les bus 🚌 existants.
8. **VRAI.** C'est effectivement indiqué dans le rapport du Conseil régional. Mais **FAUX** : quelques équipements adjacents à une Cité scolaire « en plein champ » ne sauraient constituer une « ville ».
9. **IMPOSSIBLE.** Les chercheurs estiment que l'avion à hydrogène ne serait prêt qu'en 2040, mais **△ PROBLÈME** : la production d'hydrogène est très fortement consommatrice d'énergie et en matière de pollution de l'air la taxation du kérosène se pose.
10. **FAUX:** Le bruit n'est pas négligeable . Même s'il n'y a que 170 vols/jour, c'est de toute façon 170 de trop... **△ PROBLÈME NON négligeable** : il s'agit de jets privés très bruyants avec un emport moyen (nombre de passagers) entre 2 et 3. Est-ce acceptable que 425 milliardaires et VIP cassent les oreilles de centaines de milliers de riverains ?
11. **FAUX.** En mai 2021, le Premier ministre, tel un Père Noël, est arrivé avec une hotte prétendument lourdement chargée, mais c'est le Conseil régional qui finance la partie lycée et le Conseil départemental la partie collège du projet de Cité scolaire.



Retrouvez nous

sur **internet** <https://ouiauxterresdegonesse.fr/>

 <https://www.facebook.com/ouiauxterresdegonesse.cptg>

